

" Réalisme, pragmatisme et agilité "

Ronan Kerdraon, Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération, revient sur les conséquences de la crise énergétique et de l'inflation sur la collectivité. Ces obstacles ne font que renforcer les actions et projets de l'Agglomération en faveur de la transition écologique.

Mise à jour le 10 janvier
2023



Le contexte international de crise énergétique et d'inflation pèse sur la vie des habitants, mais aussi sur le fonctionnement des entreprises et des collectivités. Dans quelle mesure l'Agglomération est-elle touchée ? Quelles vont être les conséquences ?

L'augmentation du coût des matières et de l'énergie a une incidence directe sur le coût des programmes d'investissement. À titre d'exemple, trois lots du marché d'aménagement du Totem de l'innovation ont été déclarés infructueux car les montants avaient doublé.

Le coût de l'énergie impacte aussi fortement le budget de fonctionnement de l'Agglomération qui est – avec son usine de l'eau (5Gwh/an), sa station d'épuration du Légué, ses piscines, sa patinoire et son centre interadministratif – un très gros consommateur. Elle dépense 27Gwh par an, soit la consommation énergétique de 1 800 maisons. Déjà élevée, notre facture annuelle va ainsi passer, en 2023, de 3M€ à 5M€. Et ce malgré les mesures actées, en novembre, par les élus pour réduire nos consommations énergétiques de 3 %.

Ces deux éléments nous imposent de prendre des mesures en termes de fonctionnement des équipements, mais aussi de revoir notre calendrier d'investissements en favorisant ceux qui permettront d'améliorer la performance énergétique de nos équipements publics.

Un contexte de crise nécessite de définir des priorités. Quelles sont-elles ?

Pour faire mieux avec moins, nous, élus, allons devoir faire preuve de réalisme, pragmatisme et agilité. Le budget 2023 qui a été voté nous amène à « reprioriser » nos priorités. Les fondamentales sont celles en lien avec le quotidien de nos concitoyens : l'eau, l'énergie, le logement, la santé, l'accompagnement des plus fragiles, une alimentation saine et de qualité et bien sûr l'emploi local non délocalisable que l'on peut soutenir en continuant d'investir. Ensuite, nous devons favoriser la transition écologique à travers toutes nos politiques et, enfin, veiller à l'attractivité du territoire pour offrir des débouchés à notre jeunesse.

La crise énergétique incite à penser à d'autres façons de produire de l'énergie. Comment l'Agglomération se positionne-t-elle ?

La transition écologique est l'un des piliers du Projet de territoire de l'Agglomération. Dans notre Plan climat-air-énergie territorial (PCAET (Plan Climat-Air-Énergie Territorial)), nous nous sommes engagés à augmenter la production d'énergies renouvelables à hauteur de 20 % des consommations d'énergie d'ici 2030. Nous avons ainsi monté un projet global sur l'hydrogène (production, développement, formation et innovation) dont le financement dépend de la validation, en attente, de l'Ademe. Nous avons développé un projet d'usine de déshydratation qui alimentera un réseau de chaleur, mais permettra aussi de limiter les fuites d'azote, responsables en partie des algues vertes. En matière de production d'énergie solaire, les toitures du patrimoine de l'Agglomération seront proposées aux premiers projets citoyens. Enfin, notre filière bois permet d'alimenter notre chaudière bois et de réduire une partie de nos émissions de carbone.

Les mobilités sont aussi au cœur des enjeux environnementaux et sociétaux. Quels sont les principaux axes de travail de l'Agglomération ?